

## EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

**OBJET** : RENOVATION DE TERRAINS DE TENNIS ET CLUB HOUSE - DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION RHONE ALPES

Séance du 31 Juillet 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente-et-un juillet à vingt heures douze, le Conseil Municipal d'Hauteville-Lompnes, dûment convoqué le vingt-quatre juillet deux mille dix-huit, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard ARGENTI, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 27.**

**Membres présents : 15**

Ms ARGENTI Bernard, BLEIN Jean, BOURGEAIS Didier, CHAPUIS Gérard, FERRARI Jean, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, RABUT Jacques, RODRIGUEZ-CERVILLA José, ZANI Guy.

Mmes BOURDONCLE Annie, CARRARA Carole, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

**Membres absents excusés : 3**

Mmes JOLY Fabienne, MACHON Annie (représentée par M. BOURGEAIS Didier), MASNADA Isabelle (représentée par Mme BOURDONCLE Annie).

**Membres absents : 9**

Ms CHARVOLIN Roch, HARNAL Sébastien, RENAUD Jean-Xavier, SAVEY Didier.

Mmes BARDON Fabienne, CHENET Valérie, LETRAY Marie-Odile, ROTARU Maria, TREUVELOT Catherine.

**Secrétaire de séance** : Madame PALAZZI-ZANI Nelly.

**Soit** : 15 présents, 2 pouvoirs.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'un dossier de demande de subvention a été rédigé afin d'obtenir une aide de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la rénovation des terrains de tennis et Club House.

Le plan de financement pour cette opération est le suivant :

DEPENSES	MONTANT H. T.	RECETTES	MONTANT
Tranche 1 : Rénovation des courts : LAQUET Tennis	49 983.60 €	D. E. T. R. (20 % du montant des travaux) Réserve parlementaire : Dotation Territoriale Communauté de Communes : Région Auvergne Rhône Alpes : Fonds propres	9 996.72 € 10 000.00 € 8 250.00 € 18 621.49 € 10 000.00 € 18 621.49 €
Tranche 2 : Rénovation Club House : LYAUDET Charpente	25 506.09 €		
<b>TOTAL</b>	<b>75 489.69 €</b>		<b>75 489.69 €</b>

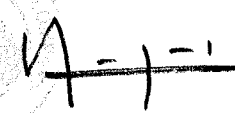
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- SOLLICITE l'aide de la Région Auvergne Rhône Alpes
- APPROUVE le plan de financement tel que défini ci-dessus
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte administratif relatif à ce dispositif et à l'attribution de l'aide du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes.
- DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,



Bernard ARGENTI.